



**Conseil
d'administration**

Francisco Rocaël
*Consejo de Pueblos
Wuxhtaj, Guatemala*
Président du conseil

Cathy Albisa
*National Economic and
Social Rights Initiative,
États-Unis*
Trésorière

Sandra Ratjen
*Franciscans International,
Suisse*
Secrétaire

Ruth Aura Odhiambo
*Federation of Women
Lawyers, Kenya*

Saeed Baloch
*Pakistan Fisherfolk Forum,
Pakistan*

Hasan Barghouthi
*Democracy and Workers'
Rights Center, Palestine*

Herman Kumara
*National Fisheries
Solidarity Movement,
Sri Lanka*

À: Jacob Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud

CC: M. Willies Mchunu, Premier ministre du KwaZulu / Natal
M. Mxolisi Kaunda, Membre du conseil exécutif pour le transport et la sécurité communautaire KwaZulu / Natal
Commission sud-africaine des droits humains
Mme. Zandile Gumede, Maire de la municipalité d'eThekweni, Durban
M. Fikile Mbalula, Ministre de la police, République d'Afrique du Sud
M. Nkoana-Mashabane, Département des relations internationales et de la coopération, République d'Afrique du Sud
M. Michel Forst, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme
Mme. Leilani Farha, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le logement convenable
Mme. Reine Alapini-Gansou, Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

6 decembre 2017

Demande d'enquête urgente sur le meurtre de Sibonelo Patrick Mpeku et action urgente pour protéger les défenseurs des droits humains

Le Réseau DESC - Le Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels est le plus grand réseau mondial d'organisations et d'activistes consacrés à la justice économique, sociale et environnementale au travers des droits humains, composé de plus de 280 membres organisationnels et individuels dans plus de 75 pays .

Nous écrivons pour exprimer notre profonde préoccupation collective face aux assassinats, aux menaces et aux attaques continues perpétrées contre les dirigeants des communautés informelles de Durban et autour, dans la municipalité d'eThekweni, dans la province du KwaZulu-Natal en Afrique du Sud. De nombreux défenseurs des droits humains attaqués sont des leaders du mouvement social national des habitants des bidonvilles, Abahlali baseMjondolo (Abahlali), qui est un membre organisationnel important du Réseau-DESC.

Meurtre de Sibonelo Patrick Mpeku

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté l'assassinat récent du leader communautaire de base et défenseur des droits humains, Sibonelo Patrick Mpeku. M. Mpeku, âgé de 32 ans, était président de l'antenne locale d'Abahlali baseMjondolo du village de Sisonke, et membre du conseil provincial d'Abahlali

dans le KwaZulu / Natal. Il oeuvrait à la défense des droits des membres de sa communauté à un logement adéquat, à la participation politique et aux services essentiels.

Selon des rapports reçus, le dimanche 19 novembre 2017, vers 23h00, M. Mpeku a été capturé par des inconnus alors qu'il dormait dans sa maison (baraquement) dans l'habitat informel du village de Sisonke, à Lamontville, dans la municipalité d'eThekweni située dans la province du KwaZulu-Natal et ensuite traîné à l'extérieur de son baraquement et tué. Son corps a été découvert par les voisins une heure plus tard., couvert de blessures à l'arme blanche et de sang. Des dirigeants d'Abahlali ont ensuite été témoins de l'incident, car le corps a été laissé pendant plus de 15 heures avant d'être retiré de la scène du crime par la police.

Nous savons que, depuis le lancement de l'antenne du village de Sisonke en novembre 2014, M. Mpeku a fait l'objet d'intimidations et de menaces de mort continues (y compris par SMS et appels téléphoniques avertissant qu'il serait puni pour son travail en faveur des droits humains de sa communauté) d'individus liés à des responsables locaux du parti politique au pouvoir. Ces menaces ont été signalées par écrit au conseiller de secteur, au comité de la circonscription, au poste de police de Lamontville et aux bureaux du parti politique au pouvoir, mais aucune réponse n'a été reçue. À ce jour, aucune arrestation n'a eu lieu quant au meurtre de M. Mpeku.

Meurtre dans un contexte à plus long terme de représailles contre le travail sur les droits humains des habitants des bidonvilles

Le meurtre de M. Mpeku a eu lieu à un moment où la participation aux affaires communautaires est devenue une activité de plus en plus dangereuse à eThekweni. Nous avons appris que, plus tôt le jour de sa mort, M. Mpeku avait assisté à une réunion organisée par un résident local nommé Fiza Madlala. Au cours de cette réunion, alors que M. Madlala s'adressait aux participants à la réunion, un individu tenant un couteau s'est approché et l'a poignardé, à la vue de tous les autres participants, ce qui a conduit à sa mort ultérieure.

En outre, les dirigeants d'Abahlali affirment qu'ils sont confrontés à des violations continues des droits humains, se voyant régulièrement refuser des opportunités d'emploi et ne bénéficiant pas de la distribution de logements sociaux abordables (connus sous le nom de maisons RDP) ce qui serait une forme apparente de punition contre la dénonciation de la corruption dans le secteur du logement et l'exposition de politiciens de haut rang. Le fait même que les habitants des bidonvilles s'organisent à l'extérieur du parti politique dominant semble être un facteur important dans la vague de menaces et d'attaques auxquelles ces défenseurs locaux des droits humains ont fait face.

Dans ce contexte, nous sommes également préoccupés d'apprendre que plusieurs dirigeants Abahlali ont été soumis à de graves menaces et intimidations, et cela comprend ceux du village de Sisonke et Asiyindawo à Lamontville, Silver City à Umlazi, Cato Manor et Bhambayi à Inanda, et à Clare Estate et New Castle dans le nord du KwaZulu-Natal. Nous sommes particulièrement préoccupés par la sécurité de deux dirigeants communautaires de Lindelani (Durban) qui auraient été contraints de se cacher après avoir été menacés par des politiciens locaux liés à des partis politiques dominants. Nous croyons comprendre que des dirigeants communautaires locaux ont été informés de la prétendue collusion des membres de deux partis politiques à Lindelani pour «éliminer» les organisateurs d'Abahlali.

Depuis 2013, nous sommes informés qu'au moins sept militants des droits du logement et membres d'Abahlali ont été tués alors qu'ils se mobilisaient pour défendre les droits humains de leurs communautés, et cela a aussi été le cas d'un bébé de deux semaines du nom de Jayden Khoza. En décembre 2014, le Réseau-DESC [a envoyé une lettre](#) (en anglais) au gouvernement sud-africain pour lui faire part de ses inquiétudes concernant l'assassinat de la défenseuse des droits humains, Thuli Ndlovu, dans des circonstances similaires; et le 13 juin 2017, Abahlali a pleuré la mort de Samuel Hlouele, qui a été abattu par la Land Invasion Unit de la région métropolitaine de Durban. La police ou la Land Invasion Unit de la municipalité d'eThekweni, ont tiré sur plusieurs autres activistes, rendant plusieurs d'entre eux handicapés.

Nous sommes profondément troublés par les menaces, les attaques, les intimidations et les meurtres continus- et par l'impunité qui a accompagné ces actes - contre les dirigeants communautaires des quartiers informels de Durban et autour, dans le KwaZulu / Natal. Nous exhortons les autorités politiques et juridiques sud-africaines à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à cette vague de violence et garantir l'accès à la justice, mais aussi à traiter les enjeux systémiques et structurels sous-jacents liés aux droits humains qui aboutissent à de telles représailles à l'égard des communautés victimes de la pauvreté.

Demandes urgentes conformément aux obligations de l'Afrique du Sud en matière de droits humains

Nous souhaitons rappeler que l'Afrique du Sud est partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. En tant que telle, l'Afrique du Sud est tenue de respecter, entre autres obligations: le droit à la vie; la protection contre les traitements ou peines cruels, inhumains ou dégradants; les libertés d'expression et de réunion; et le droit à un recours en cas de violations. L'Afrique du Sud est également partie au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui reconnaît le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant, y compris un logement convenable et l'amélioration continue des conditions de vie; droits que M. Mpeku cherchait à défendre au sein de sa communauté.

Nous soulignons également la Déclaration des Nations Unies relative aux droits des défenseurs des droits humains (rappelée dans la Résolution de 2017 sur les défenseurs des droits humains en Afrique: ACHPR / Res.376 (LX) 2017), qui établit les obligations, entre autres, de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de tous contre toute forme de violence, menace, représailles, discrimination, pression ou toute autre action arbitraire résultant de ses actions de défense et de promotion des droits humains et de mener des enquêtes rapides et impartiales sur les violations présumées des droits humains.

Compte tenu de la gravité de la situation mentionnée ci-dessus et des obligations en matière de droits humains garanties par l'Afrique du Sud en vertu du droit international et national, nous demandons respectueusement au gouvernement sud-africain:

- 1) D'Assurer une enquête rapide, juste et impartiale sur le meurtre de M. Mpeku et les attaques et assassinats d'autres dirigeants et membres de la communauté Abahlali baseMjondolo, ce qui comprend la recherche d'informations auprès des représentants d'Abahlali et d'autres personnes ayant connaissance des incidents, et la garantie que les auteurs soient traduits en justice;
- 2) De prendre des mesures urgentes pour protéger tous les habitants des bidonvilles et leurs dirigeants communautaires en Afrique du Sud contre toutes les menaces, actes d'intimidation et violence en lien avec leur travail de défense des droits humains;
- 3) Conformément au travail de M. Mpeku, de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'attaquer aux enjeux systémiques et structurels sous-jacents liés aux droits humains, notamment l'élimination de la corruption dans l'attribution de logements sociaux, les expulsions forcées et les démolitions illégales affectant les résidents des habitats informels et des bidonvilles, et d'assurer que les droits humains de tous les habitants des bidonvilles d'Afrique du Sud soient respectés, protégés et mis en oeuvre; et
- 4) Au vu de la pratique apparente de refuser l'accès aux opportunités relevant du logement et du travail, entre autres impacts sur les droits humains, dans le but de punir l'organisation communautaire et les efforts de participation aux affaires publiques en dehors du parti politique dominant, nous demandons à veiller à ce que les droits humains des personnes

soient reconnus sans discrimination d'aucune sorte, y compris en raison d'une affiliation supposée ou réelle à un parti politique.

Enfin, nous vous demandons respectueusement de nous tenir au courant de toutes les mesures prises en ce qui concerne cette affaire, et nous restons à votre disposition pour un dialogue constructif afin de soutenir la mise en œuvre des demandes exprimées ci-dessus.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Grove', with a stylized flourish at the end.

Chris Grove, Directeur exécutif